



ETA BALLELIO

136 côte du Bourg
82110 TRÉJOULS
FRANCE
Port. : +33 6 30 47 35 15
jn-ballesio@orange.fr
N° agrément application phytos: 8200006
N° TVA Intracommunautaire : FR14837973193
N° SIRET : 83791319300012

David TOMASELLA
46800 SAINT-PANTALÉON

FACTURE N° 24-12-101

Le mardi 10 décembre 2024

Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	TVA	Montant HT
Moisson Orge	19,50	HA	100,00 €	5,50	1 950,00 €
Moisson Blé	21,50	HA	100,00 €	5,50	2 150,00 €
Moisson Triticale	14,60	HA	100,00 €	5,50	1 460,00 €
Moisson Tournesol	27,40	HA	100,00 €	5,50	2 740,00 €
Moisson Soja	11,10	HA	100,00 €	5,50	1 110,00 €

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 9 927,55 € à payer le :
26/11/2024 (paiement comptant).

Total HT	9 410,00 €
TVA (5.50 %)	517,55 €
Total TTC	9 927,55 €

Coordonnées bancaires : BP OCCITANE CASTELNAU
IBAN : FR76 1780 7008 4015 5210 1107 632
BIC/SWIFT : CCBPFRPPTLS

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.